

# Faits saillants #6

En suivi de l'ADD du 14 mars 2023

- **Remplacements dans les services de garde :**  
Le personnel enseignant doit être utilisé en derniers recours. Nous recommandons de ne pas se porter volontaire.
- **Remboursement des congés COVID :**  
Les congés COVID ponctionnés entre le 19 septembre et le 6 novembre 2022 seront remis dans la banque de congé de maladie.
- **Baromètre international santé bien-être :**  
[Participer à l'enquête](#)
- **Autorisation provisoire d'enseigner :**  
Nous suggérons aux stagiaires de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année de faire une demande.
- **Aide à la classe :**  
Il y aura du personnel d'ajouté dans certains établissements.
- **Le syndicat et la vie professionnelle et pédagogique :**  
Le syndicat dispose de plusieurs ressources pour répondre à vos questions.
- **Chandails de mobilisation :**  
[Commander mon chandail](#)
- **Règlement « Touche pas à mes pédagos » :**  
Pour les personnes ayant reçu un remboursement, le syndicat demande l'encaissement du chèque dans les meilleurs délais, ce qui permettrait de finaliser le dossier.
- **La CSQ engagée (entre 8 :50 et 16 :30) [Lien de la vidéo](#)**

Vous désirez obtenir de l'information ou des précisions sur l'un ou l'autre de ces sujets?

N'hésitez pas à communiquer avec nous : 418-662-7692.

Il nous fera plaisir de répondre à vos interrogations.